

## RENTRÉE DES CLASSES : MARDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2026

✚ **POUR LES 6<sup>èmes</sup>** (sur leur site d'inscription) → Rentrée : 9h00 – Sortie : 13h30  
**Restauration offerte pour tous jusqu'à 13h30.**

*Il est inutile de se munir de toutes les fournitures ce jour-là, l'agenda et de quoi noter suffisent.*

**Une réunion de présentation de la classe de 6<sup>ème</sup> est proposée**  
**Le lundi 22 juin à 18h00 pour le site Twickenham et mardi 23 juin à 18h00 pour le site Béguinage.**

Une autre réunion sera proposée par les enseignants aux parents **le lundi 7 septembre à 17h00 sur chaque site.**

|                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| ✚ <b>POUR LES 5<sup>èmes</sup></b> | Rentrée : 14h00 – Sortie : 16h00 |
| ✚ <b>POUR LES 4<sup>èmes</sup></b> | Rentrée : 14h30 – Sortie : 16h00 |
| ✚ <b>POUR LES 3<sup>èmes</sup></b> | Rentrée : 15h00 – Sortie : 16h00 |

## DÉBUT DES COURS POUR TOUS LES NIVEAUX LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026

### HORAIRE DES CLASSES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de **8h00 à 12h15 et de 13h50 à 16h55**, Mercredi de **7h55 à 12h00**.

**Sauf accord écrit** entre l'établissement et les parents, tous les élèves doivent être présents dans l'établissement aux horaires indiqués ci-dessus (pour plus de détails, voir le règlement intérieur page 6).

### MANUELS SCOLAIRES PAPIER *(ne concerne que les élèves non numériques)*

Pour les élèves non numériques, l'A.R.B.S. fournira les manuels scolaires « Pack livres ». La commande du « Pack livres » avec votre règlement de la 1<sup>ère</sup> échéance et votre adhésion, sont à verser directement à l'A.R.B.S. via le site **www.arbs.com** fin juin (date à communiquer).

Vous ne paierez pas la 2<sup>ème</sup> échéance, si vous rendez l'ensemble des manuels en bon état à l'A.R.B.S. qui sera présente dans l'établissement en fin d'année scolaire.

Les élèves retireront leur pack livres au CDI ou à l'accueil ; la livraison à domicile ou en point relais est possible.

### MANUELS SCOLAIRES NUMÉRIQUES

Les livres numériques installés dans l'iPad de votre enfant seront facturés lors de la facturation annuelle 2026-2027.

## CARTES SELF

La carte Self permet l'accès à la restauration (self, pique-nique et repas occasionnel).

Cette carte nominative est distribuée à la rentrée et doit être restituée en fin d'année scolaire. Elle reste donc la propriété du collège. Elle doit être présentée à chaque passage au self.

**Toute carte perdue, abîmée ou détériorée au cours de l'année scolaire sera à remplacer au plus vite et sera facturée 10 €.**

## CARNET DE CORRESPONDANCE

**Ce carnet doit être en possession de l'élève à tout moment.**

**Tout carnet de correspondance perdu ou détérioré sera remplacé et facturé 10 €.**

La carte Self et le carnet de correspondance seront remis le jour de la rentrée.

### **CONGÉS SCOLAIRES ANNÉE 2026-2027 (zone B)**

**Toussaint** : du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2026

**Noël** : du samedi 19 décembre au dimanche 03 janvier 2027

**Hiver** : du samedi 20 février au dimanche 07 mars 2027

**Printemps** : du samedi 17 avril au dimanche 02 mai 2027

**Eté** : **Fin des cours le samedi 3 juillet 2027.**

**En 2027, les classes vaqueront le vendredi 7 mai qui suit le jeudi de l'Ascension.**

Les élèves qui ont demandé un casier personnel doivent se munir d'un cadenas à clé (largeur de corps max : 40 mm) ; les cadenas à code sont déconseillés.

## **ANIMATION PASTORALE**

---

Par son engagement dans l'Enseignement Catholique, le Collège de la Sainte Union a pour mission d'annoncer de faire **vivre les valeurs évangéliques (respect de l'autre et de soi, etc...)** et de **proposer la foi chrétienne** à tous ceux qui lui font confiance. C'est pourquoi des temps de **catéchèse** ou de **réflexion religieuse** sont prévus pour les élèves dans leur emploi du temps.

- En 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> il s'agit d'une heure de catéchèse ou de culture religieuse par quinzaine.
- Un temps de réflexion « Midi Pasto » une fois par mois en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour les volontaires.

Mais la Pastorale du Collège ne se limite pas à ces rencontres. Au cours de l'année, nous invitons les enfants et les jeunes à se retrouver dans des temps de **célébration ou messe à la rentrée, Noël et Pâques**. Nous proposons également des temps de recueillement à tous les élèves qui le souhaitent, une préparation au **Baptême**, à la **Première Eucharistie** ou à la **Profession de Foi** (niveau 5<sup>ème</sup>).

Pour mettre en œuvre auprès des Jeunes ce projet, avec l'accompagnement de la Congrégation des Sœurs de la Sainte Union, nous avons besoin de bonnes volontés comme vous, chers parents.

# VIE QUOTIDIENNE

## ACCÈS AU COLLÈGE

Les entrées et les sorties des élèves se font **Rue des Blancs Mouchons pour le site Béguinage** ainsi qu'en cas de retard, **Avenue de Twickenham pour l'autre site**. L'accueil des élèves est possible à partir de 7h15.

**Remarque :** Pour des raisons de sécurité et pour la sérénité des riverains, les élèves ne doivent pas s'attarder aux abords du collège. Ils doivent aussi éviter de rester devant les entrées d'immeubles ou maisons voisines.

## VIE SCOLAIRE :

En cas d'absence de votre enfant, vous devez contacter la vie scolaire **par mail**

Site Béguinage : [vie-scolaire-1@sainteuniondouai.eu](mailto:vie-scolaire-1@sainteuniondouai.eu)

Site Twickenham : [vie-scolaire-2@sainteuniondouai.eu](mailto:vie-scolaire-2@sainteuniondouai.eu)

**Pour information :** Les élèves possédant un téléphone portable sont soumis au respect du dispositif « portable en pause ». Ils se verront remettre une pochette verrouillable dans laquelle ils rangeront leur téléphone dès leur entrée dans l'établissement. La pochette sera déverrouillée à l'aide de bornes spécifiques placées à la sortie du collège. Le non-respect de ce dispositif entraînera une sanction.

## RESTAURATION :

Deux formules sont proposées (**choix limité à 1 formule**) :

### **SELF SERVICE**

**Formule N°1** : Demi-Pensionnaire et/ou Externe ou **Formule N°2** : Pique-Nique et/ou Externe

L'élève Externe ou Pique-Nique qui souhaiterait manger exceptionnellement au self **devra acheter un ticket à l'accueil**.

### **PIQUE-NIQUE**

L'élève apporte son repas **chaud ou froid dans un contenant isotherme**. Il est strictement interdit d'apporter ses couverts (fourchette et couteau) et des boissons de plus de 50 cl dans l'établissement.

**Remarque :** Des casiers spécifiques sont réservés aux élèves « pique-nique » pour y déposer leur repas du jour. Le coût de ce casier est compris dans le forfait pique-nique.

**Repas occasionnel(s) :** Achat des tickets à l'accueil.

**IMPORTANT :** Tout changement de formule (sauf cas médical) ne sera possible **qu'en début de période (après les vacances scolaires)**.

## ÉTUDE

Il se peut qu'au cours de la journée, votre enfant ait une heure libre. Dans ce cas, il se rend en Salle d'étude. En fonction des places disponibles et des horaires d'ouverture, il pourra aussi aller au C.D.I.

Une étude gratuite est assurée chaque soir de 17h00 à 18h00 (18h30 sur le site 2) pour les élèves qui le souhaitent. Ceux-ci pourront quitter l'étude à l'heure indiquée par les parents dans le carnet de liaison.

L'étude du soir commencera le **JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026**.

## ACCUEIL – ADMINISTRATION

**Congés d'été :** Fermeture du JEUDI 9 JUILLET au DIMANCHE 23 AOÛT 2026 inclus.  
L'établissement sera exceptionnellement fermé le VENDREDI 29 AOÛT.

### Horaires accueil/standard :

71 rue du Béguinage : Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le mercredi de 7h30 à 12h00.

Vous devez obligatoirement vous y adresser avant toute démarche à effectuer à l'intérieur du Collège.  
**En aucun cas, vous ne pouvez accéder directement aux différents locaux du collège.**

**Les rendez-vous avec les professeurs :** par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou par mail.  
**Les rendez-vous avec le Chef d'établissement :** en s'adressant au secrétariat de direction.

## SANTÉ SCOLAIRE 🏥

Le collège n'ayant pas d'infirmière diplômée, les élèves malades sont systématiquement renvoyés dans leur famille ou, si nécessaire, pris en charge par les pompiers vers le Centre Hospitalier de Dechy.  
Conformément à la loi, **aucun médicament** ne pourra être administré aux élèves par le collège (décision ministérielle), sauf dans le cadre d'un PAI (Plan d'accueil individualisé).

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Les Bourses Nationales pour les collégiens :** s'adresser au secrétariat RH.

**Certificats de Scolarité :** s'adresser à l'Accueil.

## MEMO

|                                       |                                                                                                      |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vie Scolaire site Béguinage 1</b>  | <a href="mailto:vie-scolaire-1@sainteuniondouai.eu">vie-scolaire-1@sainteuniondouai.eu</a>           |
| <b>Vie Scolaire site Twickenham 2</b> | <a href="mailto:vie-scolaire-2@sainteuniondouai.eu">vie-scolaire-2@sainteuniondouai.eu</a>           |
| <b>Accueil site Béguinage</b>         | <a href="mailto:accueil-site1@sainteuniondouai.eu">accueil-site1@sainteuniondouai.eu</a>             |
| <b>Secrétariat collège</b>            | <a href="mailto:secretariat-college@sainteuniondouai.eu">secretariat-college@sainteuniondouai.eu</a> |
| <b>Comptabilité</b>                   | <a href="mailto:gestion@sainteuniondouai.eu">gestion@sainteuniondouai.eu</a>                         |
| <b>Secrétariat RH</b>                 | <a href="mailto:compta-rh@sainteuniondouai.eu">compta-rh@sainteuniondouai.eu</a>                     |
| <b>Service informatique</b>           | <a href="mailto:informatique@sainteuniondouai.eu">informatique@sainteuniondouai.eu</a>               |